

Je sais que M. Tambo a eu des entretiens avec des députés et d'autres personnes. Selon moi, sa visite au Canada peut constituer une étape constructive propre à encourager cette sorte de négociations, ne serait-ce que parce qu'elle forcera l'ANC à répondre à certaines des accusations que le gouvernement de l'Afrique du Sud ne cesse de porter contre elle, même si elles ont paru aujourd'hui dans les journaux canadiens.

A mon avis, il est important que les gens prennent connaissance de ces accusations et qu'ils aient également la possibilité d'entendre directement la réponse de M. Tambo à ces dernières. Sa présence chez nous est utile à cet égard.

M. le Président: Je tiens à signaler aux députés que je vais permettre aux députés de Scarborough-Ouest et de Trinity respectivement de poser chacun une question, avant de mettre fin à la période des questions.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'ÉTHIOPIE—LES PRISONNIERS POLITIQUES

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En mettant enfin la dernière main à la nouvelle Constitution de l'Éthiopie, le gouvernement de ce pays a l'occasion de montrer qu'une nouvelle Constitution peut marquer un tournant dans le respect des droits de la personne.

Le gouvernement fédéral va-t-il envisager d'user de l'influence considérable dont bénéficie le Canada, compte tenu de son important programme permanent d'aide à l'Éthiopie, pour tenter de convaincre le gouvernement éthiopien de libérer ses prisonniers politiques ou, à tout le moins, de les mettre en accusation et de leur accorder un juste procès?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je suis heureux qu'on me pose la question. C'est une bonne question qui tombe à point. Il circule bien des rumeurs voulant que la proclamation d'une nouvelle Constitution puisse s'accompagner en Éthiopie d'une amnistie. Nous formulons depuis quelque temps des instances touchant au respect des droits de la personne et nous estimons certes—et j'en profite ici pour le préciser à nouveau au gouvernement éthiopien—que la proclamation de la Constitution devrait s'accompagner d'une amnistie à l'égard des prisonniers politiques.

* * *

L'EMPLOI

LE PROGRAMME D'ADAPTATION POUR LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Dans son budget

Questions orales

de février 1986, il annonçait un nouveau programme d'adaptation pour les travailleurs âgés qui devait commencer en août 1986. Le gouvernement a mis fin au programme d'adaptation de la main-d'oeuvre du précédent gouvernement, mais n'a toujours pas mis en place son nouveau programme. Le ministre pourrait-il garantir à la Chambre qu'il est prêt à agir et à offrir recyclage et placement au nombre croissant de Canadiens plus âgés qui sont en chômage?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, c'est précisément l'objectif de ce programme. Nous en reconnaissons l'importance pour ces gens qui voient leur emploi changer du fait des progrès technologiques et qui doivent s'adapter. C'est important en particulier pour ceux qui, vers la fin de leur vie professionnelle, ont de la difficulté à recevoir cette formation et à trouver un autre emploi. C'est exactement ce que nous essayons de faire.

ON DEMANDE L'INSTAURATION ET LA MISE EN OEUVRE

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, lorsque le gouvernement instaurera son programme d'adaptation pour les travailleurs âgés, s'il le fait un jour, ce programme n'aidera que 2 000 travailleurs âgés. Le gouvernement a mis un terme à un programme généreux il y a un an. Il n'a pas même pas encore établi le programme plus limité qu'il avait promis. Le ministre peut-il nous dire quand au juste le nouveau programme sera en place?

● (1210)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député sait très bien que nous sommes en train de négocier avec les provinces et que ces négociations durent depuis un certain temps déjà. Il faut que les provinces réagissent bien, mais nous y tenons, comme nous tenons à la Planification de l'emploi qui fait beaucoup de . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Cela marche vraiment bien, n'est-ce pas? C'est un programme formidable.

M. Wilson: Les députés n'aiment pas entendre la vérité. Ils savent très bien que nous avons modifié les programmes de création d'emploi du gouvernement précédent dans lesquels on gaspillait de l'argent pour essayer d'occuper les gens entre deux périodes de chômage. La situation a changé grâce à un nouveau programme, la planification de l'emploi, dans le cadre duquel tous les crédits ont été consacrés à la formation et au perfectionnement professionnels.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson: La vérité blesse, et nous comprenons très bien cela.